

DIAGNOSTIC AGRO-ÉCOLOGIE

UN OUTIL POUR PROGRESSER ET S'ÉVALUER

Depuis le 5 octobre 2015, le diagnostic agro-écologie (www.diagagroeco.org) est en accès libre. Élaboré par l'ACTA, sur commande du Ministère de l'agriculture, cet outil, à destination des agriculteurs et des conseillers, a été conçu pour donner un cadre concret à l'agro-écologie et offre la possibilité d'élaborer des plans de progrès sur la base d'indicateurs objectifs.

UN OUTIL ÉLABORÉ PAR LES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

2

Si le flou lié à la notion d'agro-écologie autorise chacun à s'y retrouver, il est également à l'origine d'un certain inconfort, car source d'une incapacité à se situer. L'idée d'un diagnostic agro-écologie est née de ce constat. L'ACTA a été saisie du chantier en janvier 2014 et a conduit le projet en mobilisant l'expertise des différents instituts techniques, de l'INRA et des Chambres d'agriculture.

Deux prototypes ont été successivement testés à l'automne 2014 puis au printemps 2015. Plus de 250 exploitations ont participé à l'évaluation et à l'ajustement du diagnostic. Près de la moitié des tests a été effectuée avec l'appui de conseillers des Chambres d'agriculture¹. Les orientations ont été discutées et validées par un comité de pilotage national, présidé par le Ministère de l'agriculture et auquel participaient, outre les différents syndicats agricoles, associations et services de conseil, le Ministère de l'environnement, France Nature Environnement et l'Association des Régions de France. C'est donc un outil éprouvé et largement validé qui est proposé aux agriculteurs et aux conseillers. Ce diagnostic agro-écologie n'a jamais été conçu ni ne peut être instrumenté pour conditionner des aides publiques ou satisfaire des exigences de certification

mais bien pour accompagner des actions de développement.

POUR FAIRE UN DIAGNOSTIC INDIVIDUEL DES PRATIQUES ET PERFORMANCES SUR UNE EXPLOITATION

Le diagnostic agro-écologie est un diagnostic individuel d'exploitation en ligne, applicable pour l'ensemble des filières et auquel chacun accède après s'être créé un compte à l'aide d'une adresse mail. L'agriculteur commence par renseigner des données de caractérisation de son exploitation (assolement, nombre et type d'ateliers animaux...). Ces critères servent à adapter les questions au profil de l'agriculteur et à sélectionner les données de références auquel l'exploitant pourra se comparer.

Le diagnostic lui-même se compose de trois modules :

- > **Démarches** : comprendre les notions liées à l'agro-écologie ;
- > **Pratiques** : identifier la contribution à l'agro-écologie des pratiques mises en œuvre ;

- > **Performances** : évaluer à partir d'indicateurs chiffrés les résultats de l'exploitation sur les dimensions économiques, sociales, environnementales et sanitaires.

L'agriculteur peut ensuite accéder au module pistes de progrès. Ce dernier permet d'identifier, pour une performance choisie, des pratiques agro-écologiques améliorant cette performance. Chacune de ces pratiques est décrite au sein d'une fiche technique précisant l'ensemble de ses effets positifs ou négatifs ainsi que les interactions qu'elle entretient avec d'autres pratiques.

SENSIBILISER, RÉALISER UN BILAN GLOBAL, DÉFINIR UN PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF

Le diagnostic agro-écologie n'est pas le couteau suisse du conseil, pouvant faire office de diagnostic eau, économie, travail, énergie...². La pertinence de ce diagnostic est avérée pour :

- > Sensibiliser et faire connaître des pratiques agro-écologiques ;



IL NE VOUS FAUDRA QUE
2 HEURES POUR RÉALISER
CE DIAGNOSTIC
AGRO-ÉCOLOGIE.

QUELQUES FONCTIONNALITÉS UTILILES

- 2 h pour faire le bilan des pratiques et performances d'une exploitation
- Anonymat des informations saisies
- Aucune question bloquante
- Possibilité d'éditer chaque année les données pour suivre la trajectoire d'exploitation
- Comparer ses performances avec celles de son groupe ou de fermes de références
- Une fonctionnalité « conseiller » pour comparer et consolider différents diagnostics
- Un seul pré-requis : disposer de données comptables
- Gratuité de l'utilisation

© M. Olzewska fotolia

- > Réaliser une vision à 360° sur l'exploitation ;
- > Définir des projets d'évolution de pratiques en se rassurant quant à leurs impacts sur les performances ;
- > Animer des groupes autour du sujet de l'agro-écologie.

Les agriculteurs et responsables professionnels pourraient aussi s'appuyer sur ce diagnostic pour valoriser les progrès accomplis dans leurs pratiques auprès de la société civile ou des pouvoirs publics³. ●

S'APPROPRIER L'OUTIL

Les collaborateurs de Chambres d'agriculture pourront retrouver sur OPERA (rubrique Recherche et Développement) des ressources élaborées par leurs collègues ayant participé à l'évaluation du prototype et pouvant leur permettre une prise en main accélérée du diagnostic.

¹ Ont également participé au test de l'outil : Agro-transfert Ressources et Territoires, Coop de France, les établissements d'enseignement agricole, FNCLVAM, FNADEAR, CERFrance...

² Ce qui ne l'empêche pas de valoriser les résultats de ces diagnostics ou bien d'inciter à leur réalisation, par exemple pour un Diaterre.

³ Le diagnostic agro-écologie peut également répondre à des attentes affichées par des mesures de politiques publiques : la modalité agro-écologie du bonus « jeunes agriculteurs », les autodiagnostic demandés par certains Conseils Régionaux pour les mesures investissement PCAE, le bilan initial des exploitations pour les dossiers de GIEE.



TÉMOIGNAGES

Sébastien WINDSOR

Vous avez réalisé ce diagnostic sur votre exploitation. Qu'en avez-vous retenu ?

C'est un outil complet, qui possède l'avantage de questionner sur la dimension sociale, les conditions de travail sur l'exploitation. J'ai appris que certaines pratiques cohérentes par rapport à mon système avaient un effet très positif en matière d'agro-écologie et cela m'a donné quelques nouvelles idées. Mais, il est clair que ce diagnostic ne peut pas être réalisé en autodiagnostic. Il faut qu'un conseiller accompagne l'agriculteur pour mettre en perspective les questions et avoir des temps d'échange pour ne pas avoir l'impression de remplir un formulaire administratif.

Pourquoi utiliser cet outil dans les Chambres d'agriculture ?

Le conseil d'administration de l'APCA a suivi avec attention la mise au point de ce diagnostic. Il y a clairement vu un intérêt en matière de sensibilisation à de nouvelles pratiques, par exemple dans le cadre de la formation des jeunes agriculteurs. De plus, ce diagnostic peut réellement aider à poser les bases d'un projet individuel ou collectif, en l'asseyant sur une évaluation objective des performances et des pratiques. A ce titre, il a toute sa place dans la palette d'outils à disposition de nos conseillers, pour réaliser des bilans globaux d'exploitation, animer des groupes ou mettre en œuvre le bilan initial demandé dans le cadre des dossiers de GIEE.



Jean-Yves PORHIEL

conseiller à la Chambre d'agriculture du Finistère

Vous avez testé l'outil avec des groupes ? quel intérêt ?

D'abord que les agriculteurs échangent entre eux, se rassurent, expliquent les uns aux autres ce qu'ils font et l'intérêt de ces pratiques-là. Qu'ensuite ils puissent identifier des points forts ou des points faibles partagés et peut-être faire émerger l'idée d'un travail à conduire en commun.

Qu'est-ce que vous en avez retenu comme conseiller ?

L'outil lui-même est simple d'utilisation, très intuitif. C'est d'abord une occasion de développer ses compétences et ses connaissances en matière d'agro-écologie. Mais, c'est aussi un outil exigeant sur le fond. Il faut être capable de comprendre les enjeux et d'interpréter des données relatives à des domaines aussi variés que la fertilisation, la santé animale ou les données économiques de l'exploitation. C'est l'occasion de travailler avec d'autres collègues et de croiser leurs compétences.

Aurélien ESPOSITO FAVA

Chambres d'agriculture France, Service Formation-Développement